ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Yvelines

Division des personnels
Enseignant du premier degré

ANNEXE 1 – SERVICES EVENTUELLEMENT ELIGIBLES A LA REPRISE ET PIECES JUSTIFICATIVES

(Ce document est destiné à vous aider dans la préparation des pièces à déposer sur la démarche Colibris)

Il est impératif de joindre dans la démarche Colibris les pièces justificatives demandées pour chaque service et activité mentionnés, **à défaut ceux-ci ne seront pas pris en compte dans le classement**. Prévoir un délai de traitement par les services établissant les états de service.

SERVICES ANTÉRIEURS EFFECTUÉS DANS L'ENSEIGNEMENT

Fonctions	Pièces justificatives
Vous releviez précédemment d'un corps de professeur titulaire : ▫ Professeur des écoles ▫ Instituteur ▫ PLP ▫ Professeur certifié ▫ Professeur d'EPS ▫ Chargé d'éducation EPS ▫ PEGC ▫ CPE ▫ PSY EN ▫ Adjoint d'enseignement	Le dernier arrêté de promotion d'échelon

Vous étiez : ▫ Contractuel public de la fonction publique exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue de l'éducation nationale ▫ Contractuel public exerçant des activités de formation continue des adultes et d'apprentissage au sein du ministère chargé de l'éducation nationale	1. Un état des services pour tout service effectué en qualité de non titulaire 2. Le dernier avenant portant sur le traitement indiciaire
Vous avez effectué des : ▫ Services d'enseignement vacataire	Un état des services mentionnant le nombre d'heures d'enseignement
Vous étiez : ▫ Maitre d'un établissement d'enseignement privé **sous contrat** ▫ Maitre d'un établissement d'enseignement privé **hors contrat**	1. Un état des services 2. Le dernier arrêté de promotion d'échelon
Vous étiez : ▫ Assistant(e) d'éducation ▫ Assistant(e) d'éducation bénéficiaire d'un emploi avenir professeur ▫ Étudiant apprenti professeur ▫ Maitre d'internat ou surveillant d'externat des lycées, collèges et établissements de formation	Un état des services
Vous étiez : ▫ Accompagnant(e) d'élèves en situation de handicap	1. Un état des services 2. Le dernier arrêté de promotion d'échelon
Vous étiez : ▫ Professeur, lecteur ou assistant dans un établissement d'enseignement à l'étranger.	Demande de validation des services complété et signé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères Prévoir le délai de traitement du Ministère
Vous avez exercé des fonctions de : ▫ Attaché(e) temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)	Les contrats

□ Doctorant(e) contractuel(le)	
Vous étiez : □ Enseignant(e) dans un établissement agricole public ou privé	1. Un état des services 2. Le dernier arrêté de promotion d'échelon
Vous étiez : □ Élève recruté(e) au concours des Écoles normales supérieures	Une attestation de scolarité

SERVICES ANTÉRIEURS HORS ENSEIGNEMENT EFFECTUES DANS UNE ADMINISTRATION DE L'ÉTAT, HOSPITALIÈRE OU TERRITORIALE

Fonctions	**Pièces justificatives**
Vous étiez : □ Fonctionnaire titulaire	1. L'arrêté de nomination mentionnant le corps d'origine et la catégorie de la fonction publique dont vous releviez 2. Photocopie du dernier arrêté de classement ou d'avancement d'échelon, avec mention de l'indice brut 3. Un état des services établi par votre administration d'origine
Vous étiez : □ Contractuel(le) de la fonction publique (agent non titulaire)	Un état des services établi par votre administration d'origine qui devra préciser la catégorie de l'emploi occupé (A, B ou C), l'indice brut de rémunération, ainsi que la quotité de temps de travail
Vous avez accompli : □ Des services dans une administration, un organisme ou un établissement d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen	Tous justificatifs traduits en français par un traducteur assermenté

SERVICE NATIONAL et MILITAIRES DE CARRIERE (sous contrat au moment des résultats du concours)

Service national	Pièces justificatives
◻ Vous avez effectué le service militaire	État signalétique des services
◻ Vous êtes militaire de carrière	Etat des services – arrêté de détachement ou de radiation

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES RÉMUNÉRÉES DANS UNE ENTREPRISE DU SECTEUR PRIVE

Fonctions	Pièces justificatives
Vous étiez : ◻ Salarié(e)	Toutes pièces mentionnant de façon très précise **les dates de début et de fin de contrat et les quotités de temps de travail** pour chacune des activités professionnelles rémunérées : - Certificats de travail - Contrats de travail - Attestations pôle emploi
Vous étiez : ◻ Auto-entrepreneur(e) ◻ Salarié(e) indépendant(e) ◻ Chef d'entreprise	Tout document officiel prouvant l'activité : - L'extrait Kbis délivré par le registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les auto-entrepreneurs exerçant des activités commerciales, - La déclaration de début d'activité, également appelée « attestation d'affiliation au régime de l'auto-entrepreneur » délivrée par l'Urssaf ou la CCI selon le type d'activité exercée, - La déclaration Urssaf pour les libéraux et les artisans.

Remarques

Toute observation relative à votre classement doit être immédiatement signalée au service gestionnaire. Toute décision qui n'est pas contestée dans le délai règlementaire de deux mois devient définitive.